

Rester ou ne pas rester, telle est la question...

Par [JFB](#) le lun 24/01/2011 - 12:28

Une fois cette date limite passée, les cotisants qui n'ont pas exprimé leur choix, seront dirigés vers le système de retraite par répartition. Ceux qui optent pour rester dans les fonds de pension privés pourront perdre jusqu'à 70% de leur retraite car à partir du 1er décembre 2011, les cotisations versées par l'employeur rentreront dans le système public et non dans les caisses privées. «Les cotisants qui souhaitent rester dans les fonds de pension privés ne feront plus partie de la communauté basée sur la solidarité», a déclaré György Matolcsy, ministre des affaires économiques. Selon les dernières données, ce n'est qu'une petite minorité de 3 millions de personnes qui s'est prononcée jusqu'ici pour rester dans un fonds de pension privé.

Les avis sont partagés

L'économiste Péter Róna, professeur à l'Université d'Oxford, soutient l'idée de suppression des fonds de pension privés et conseille aux membres de ces derniers de retourner dans le système public. Dans l'émission Közbeszéd de la chaîne Duna, l'économiste a affirmé que la création du système des caisses privées en 1997 était une erreur. "En Hongrie le marché de capitaux et d'obligations est de petite taille, par conséquent les caisses privées ne peuvent pas gérer les sommes de manière efficace. Néanmoins, la méthode de suppression est particulièrement confuse et renferme des risques considérables", a-t-il ajouté. En plus, selon Péter Róna, la communication du gouvernement a exercé une influence troublante sur la population hongroise ainsi que sur le marché international des capitaux.

L'analyste en chef de la banque K&H György Barcza, quant à lui, suggère aussi d'opter pour le système public. Comme il l'a indiqué au journal Figyelő, un pays dont le ratio dette publique/PIB se situe à 80% ne peut pas se permettre de maintenir le système actuel de fonds de pension. L'économiste György Németh confirme également que les caisses privées ont joué un rôle dans la hausse de la dette publique et que la création de ces fonds était une erreur. La majorité des analystes dont Gergely Suppan, économiste de Takaréknál Bank, sont d'accord pour dire que les sommes qui rentreront dans la caisse d'Etat ne devraient être consacrées que pour

la diminution de la dette.

Si une partie des économistes sont plutôt favorables aux réformes du système des retraites, de nombreux experts en droit constitutionnel contestent les mesures prises par le gouvernement d'Orbán. Ils considèrent que la sécurité juridique est menacée et la méthode de législation pratiquée lors des six derniers mois est particulièrement inquiétante. Les spécialistes ont indiqué au journal Figyelô qu'en raison des annonces changeantes du gouvernement, les personnes ne savent pas ce sur quoi ils peuvent compter de la part de l'Etat.

Rester ou ne pas rester ?

Le correspondant du portail «Origo» a rencontré trois types de personnes dans des centres budapestois où les membres des fonds de pension privés peuvent déclarer leur choix. Il y a ceux qui espèrent, ceux qui n'abandonnent pas leurs principes et ceux qui préfèrent rester dans le système privé. «Je n'ai pas fait le calcul exact, c'est une question de principes» a déclaré un homme d'âge moyen qui avait décidé de rester dans un fonds de pension privé. «On ne sait pas ce qui va se passer dans l'avenir, quelles décisions ils vont prendre. Le système est complètement incertain. Moi, je reste car je préfère assurer moi même ma retraite plutôt que d'attendre cela de l'Etat» a affirmé une trentenaire. « Au moment où le système de fonds de pension privés a été introduit, on n'avait aucune idée de leur fonctionnement, mais on était contraint d'adhérer à l'un d'entre eux. Je ne trouve pas choquant que l'argent passe d'une poche à l'autre » a ajouté une autre femme.

De son côté, l'économiste Sándor Dobozi, directeur général de la compagnie de consultation AAM a affirmé au journal Figyelô sa volonté de rester dans le fonds de pension privé. «pour moi il s'agit d'une question de principes» a-t-il déclaré. «Ce qui me dérange particulièrement, c'est la manière dont ils accomplissent les changements. Sous couvert de libre choix, le gouvernement vous contraint. Pour moi, c'est inacceptable. Dans le milieu des affaires, on emploie d'autres approches plus correctes» a-t-il ajouté.

Ceux qui restent

Selon les informations du portail «Portfolio», 8353 cotisants ont déclaré jusqu'au 9 janvier vouloir rester dans une caisse privée. Les membres sont plus actifs dans les villes universitaires, notamment à Budapest, Szeged, Pécs et Debrecen. Une analyse démographique précise sera accessible au mois de février, a affirmé au portail

«Origo» Zsuzsa Szőke Lovas, attachée de presse de la Direction générale de l'assurance retraite.

Pour transmettre leur déclaration, les membres des fonds de pension privés doivent se rendre en personne à l'une des 36 directions d'assurance retraite. D'après les règles, les membres doivent présenter leur carte d'identité, leur attestation de domicile et leur carte de Sécurité sociale.

La Cour constitutionnelle a son mot à dire

Plusieurs requêtes ont été déposées auprès de la Cour constitutionnelle contre la loi sur les fonds de pension. András Sereg, porte-parole de la Cour a déclaré au journal Magyar Nemzet qu'il est presque complètement exclu que le corps juridique prenne sa décision avant la fin janvier. En effet y compris dans les affaires de grande importance du point de vue de l'intérêt général, la procédure nécessite un mois et demi voire deux mois avant d'aboutir à une décision. Le verdict se fait alors attendre...

Máté Kovács

•
Catégorie
Agenda Culturel